

# La guerre civile en Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La lecture, commencée à 12 heures, de l'acte qui n'avait été communiqué à personne d'autre qu'à M. Martinez Barrio, président des Cortès, était terminée à 13 h. 15. Les députés, redevenus simple citoyen et réfugié comme tant d'autres, regardaient mélancoliquement à travers les rideaux de sa salle à manger l'assassin des journalistes se dispersant dans le village.

## M. Martinez Barrio doit assurer la succession

Après avoir donné lecture à la presse de la lettre de démission, M. Rivas Cortés a ajouté : « Comme président des Cortès, M. Martinez Barrio doit légalement assurer la succession du président démissionnaire. »

M. Martinez Barrio, qui séjourne en ce moment à Paris, a confirmé qu'il



Petit à petit, la vie de Barcelone revient normale. Mais bien des choses prouvent encore que la guerre est passée par là.

avait transmis au Cabinet Negrin la démission présidentielle. Il attend pour mercredi des décisions gouvernementales.

Il a rappelé que la constitution prévoit la convocation du Parlement et il est nécessaire que cent députés siègent. La dernière réunion de Figueras n'a pu réunir cette centaine.

## M. Rochat notifiera aujourd'hui à Burgos la décision officielle du gouvernement français

Paris, 28 février. — M. Rochat, directeur adjoint des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères, quittera Paris mercredi pour Burgos en vue de donner notification officielle au gouvernement nationaliste espagnol de la reconnaissance « de jure » par la France de ce gouvernement.

M. Quinonés de León avait annoncé par télégramme, au cours de la nuit de lundi, au général comte Jordana, la confirmation de la reconnaissance.

## Les textes des accords Jordana-Bérard ne seront pas publiés

Paris, 28 février. — Les textes des accords signés à Burgos par M. Léon Bérard et le général Jordana, ne seront pas publiés, les gouvernements français et espagnol étant montrés également désireux de ne pas susciter à l'étranger des polémiques qui pourraient compromettre l'appui mutuel souhaité. Il s'agit d'accords d'amitié et de bon voisinage, qui remplacent les rapports de la France et de l'Espagne sur le plan d'une confiance et cordiale coopération pacifique.

1<sup>o</sup> Les communications postales, télégraphiques, téléphoniques et ferroviaires, seront immédiatement rétablies entre les deux pays ;  
2<sup>o</sup> Les réfugiés civils et militaires espagnols accueillis en France, pourront « tous », s'ils le désirent, réintégrer l'Espagne où ils seront accueillis avec bienveillance, par les autorités nationaliste. Seront seuls exclus des mesures de clémence s'étendant à tous ceux qui ont professé des opinions républicaines ou loyalement combattu pour la république, les auteurs de crimes et délits de droit commun, les autorités responsables de ces crimes.  
3<sup>o</sup> Le gouvernement français facilitera par tous les moyens en son pouvoir la récupération de l'or, des objets d'art, des objets de commerce, et des matériels divers évacués d'Espagne vers la France, conformément aux règles du droit international.

Le gouvernement de Burgos a réitéré ses déclarations antérieures, relatives aux principes de l'indépendance absolue et de l'intégrité territoriale de l'Espagne et de ses possessions d'outre-mer, notamment en ce qui concerne le retrait des volontaires étrangers.

Les gouvernements français et espagnol s'efforceront de rétablir et de développer les échanges commerciaux et culturels des deux pays, au mieux de leurs intérêts respectifs.

## Burgos attend la désignation des ambassadeurs

Burgos, 28 février. — Un haut fonctionnaire nationaliste espagnol a déclaré : « Nous sommes satisfaits et nous attendons maintenant la communication officielle du gouvernement français, nous annonçant la reconnaissance. »

L'activité des jours prochains sera d'ailleurs, tout au moins en ce qui concerne le public, fort réduite. Aucune décision importante ne sera prise tant que la France et l'Espagne n'auront pas nommé et agréé leurs ambassadeurs respectifs.

« Au cours de la semaine qui s'ouvre, l'activité se concentrera donc sur les problèmes que posent la désignation et l'agrément des ambassadeurs. »

Il se pourrait, toutefois, que, devant l'urgence de la solution de certains problèmes, nous procédions comme a précédé la Grande-Bretagne, c'est-à-dire que nous désignons un chargé d'affaires qui assurerait l'intérim en attendant que l'ambassadeur prenne possession.

Actuellement, aucune décision à cet égard, n'a encore été prise en ce qui concerne notre représentation à Londres et à Paris.

## Vingt-six pays ont, à ce jour, reconnu le nouveau régime

A ce jour, 26 pays ont reconnu « de jure » le gouvernement du général Franco. Six l'ont fait en 1936, trois en 1937, deux en 1938, et 15 depuis le début de 1939, dont 14 au cours des deux dernières décades de février. C'est le Guatemala qui, le 6 novembre 1936, reconnut le premier l'Espagne nationaliste.

Parmi les grands pays qui n'ont pas reconnu le gouvernement Franco figurent les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

## Les changements d'occupants dans les ambassades et consulats

### A Paris, M. Quinonés de León a pris possession de son poste...

Paris, 28 février. — Mardi matin, après la visite de M. Jules Henry, ambassadeur de France à Barcelone, l'ex-ambassadeur d'Espagne républicaine, M. Pascua, a rendu visite à M. Daladier, puis il a rendu une visite de congé à M. Bonnet.

L'après-midi, il a quitté définitivement l'ambassade pour un hôtel proche de l'Étoile. Le personnel diplomatique et subalterne avait évacué l'immeuble peu auparavant.

Un conseiller de l'ambassade, M. Arnao, a reçu vers 16 h. 30, M. Lozé, chef du protocole du Quai-d'Orsay et lui a remis les lieux ainsi que divers documents.

A 18 h. une délégation représentant le gouvernement du général Franco et ayant à sa tête M. Quinonés de León, a pris possession de l'hôtel de l'ambassade d'Espagne, avenue George-V, qui lui a rendu officiellement M. Lozé.

Peu de temps après, M. Quinonés de León a paru à un balcon de l'immeuble et a salué le bras tendu les nombreuses personnes qui dans la rue l'accablent en criant « ¡Viva España ».

## M. Rochat notifiera aujourd'hui à Burgos la décision officielle du gouvernement français

Paris, 28 février. — M. Rochat, directeur adjoint des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères, quittera Paris mercredi pour Burgos en vue de donner notification officielle au gouvernement nationaliste espagnol de la reconnaissance « de jure » par la France de ce gouvernement.

## M. Loia, consul à Perpignan, a quitté la ville

Perpignan, 28 février. — Les locaux du consulat d'Espagne ont été évacués. Le consul, M. Loia, a quitté Perpignan. Le nouveau consul, M. de Lobbe, s'est installé dans l'immeuble et au cours d'une réception, il a levé son verre à « la traditionnelle amitié franco-espagnole ».

## La restitution des biens espagnols passés en France

Burgos, 28 février. — Le gouvernement de Burgos a publié une note officielle, dans laquelle il énumère les biens espagnols se trouvant actuellement en France, exportés contre la volonté de leurs légitimes propriétaires depuis le 18 juillet 1936, et que le gouvernement français a accepté de restituer à l'Espagne.

Parmi ces biens, la note signale notamment l'or déposé en France, les armes et le matériel de guerre apportés en France, lors de la retraite de l'armée de Catalogne, les navires, les œuvres d'art et les valeurs de toutes sortes, qui ont été déposés en France.

La note déclare, d'autre part, que les deux gouvernements se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour veiller, chacun sur son propre territoire, à empêcher toute activité dirigée contre la tranquillité du pays voisin.

## L'office de tourisme espagnol à Paris est fermé

Paris, 28 février. — L'office de tourisme espagnol, sis 12, boulevard de la Madeleine, au coin de la rue Vignon, est fermé. Les vitrines donnant sur le boulevard ont été vidées de leurs affiches et documents photographiques en faveur de la propagande gouvernementale.

Des ouvriers s'emploient à dégarnir de même les vitrines de la rue Vignon. Le directeur de l'office, interrogé, a déclaré : « Nous attendons des instructions ; nous démantellerons dès que nous en recevrons l'ordre. »

## A BURGOS

Les nouveaux amis viennent en foule, mais nous saurons faire les distinctions nécessaires.

« Nous attendons des instructions ; nous démantellerons dès que nous en recevrons l'ordre. »

## Le nouveau ministre de l'Intérieur

Berlin, 28 février. — Le « Voelkischer Beobachter » publie une interview de M. Serrano Suner, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Burgos.

Après avoir défini ce qu'était le mouvement national espagnol, le ministre ajoute : « Dans les heures incertaines, l'Allemagne et l'Italie n'ont pas hésité. Nous ne l'oublierons pas. Aujourd'hui, où notre victoire est manifeste, les nouveaux amis viennent en foule. Nous les recevrons poliment, mais nous saurons faire les distinctions nécessaires. »

## Des manifestants acclament l'Allemagne, l'Italie et le Portugal

Burgos, 28 février. — A la suite des manifestations qui se sont déroulées lundi après-midi à Burgos, pour célébrer le retour du général Franco, de nombreuses personnes, draps en tête, se sont dirigés vers les immeubles où siègent les représentations consulaires d'Allemagne, d'Italie et du Portugal.

## A MADRID

Les ministres délibèrent

Madrid, 28 février. — Au cours du Conseil que les ministres ont tenu dans la soirée, M. Alvaros del Vayo, ministre des Affaires étrangères, a exposé les résultats des entretiens qu'il a eus au cours de son séjour à Paris et le point de vue adopté par les gouvernements français, anglais, argentin et de divers pays sud-américains à l'égard du conflit espagnol.

Les ministres ont examiné une proposition qui tend à démobiler les deux plus vieilles classes appelées : les classes 15 et 16, soit celles auxquelles appartiennent les hommes de 44 et 45 ans, pour leur permettre d'être employés à des travaux de l'arrière dont la résistance républicaine est en grande partie fonction.

Ce conseil s'est tenu dans une ville de l'Est où les ministres avaient été convoqués par M. Negrin.

D'autre part, le ministre des communications a déclaré à la presse que le gouvernement restait à son poste. Il a démenti les bruits relatifs à un changement brusque de la politique de la République.

## Les méfaits de réfugiés

Quatre-vingt-cinq indésirables sont arrêtés à Perpignan

Perpignan, 28 février. — Poursuivant la recherche des étrangers indésirables, la police mobile a arrêté 85 personnes dans la seule ville de Perpignan. Parmi celles-ci se trouvent plusieurs étrangers en situation irrégulière ou détenteurs de faux passeports et un anarchiste nommé Firmin Ruiz, de Santander.

D'autre part, la police a réussi à faire stopper une voiture espagnole que ses cinq occupants voulaient fuir. L'un de ces derniers était porteur d'un couteau à cran d'arrêt. Enfin, une enquête est ouverte pour découvrir les auteurs d'un cambriolage attribué à des Espagnols commis dans un immeuble de la rue Arago.

## La réputation des critiques de l'opposition

M. Chamberlain passe ensuite en revue les critiques de l'opposition qu'il résume ainsi : 1<sup>o</sup> La reconnaissance constitue un affront délibéré pour le gouvernement légitime d'une puissance amie ; 2<sup>o</sup> Elle constitue une violation grossière des traditions internationales ; 3<sup>o</sup> Elle marque une étape nouvelle d'une politique qui détruit lentement la confiance en la bonne foi de l'Angleterre et de tous les pays démocratiques.

En ce qui concerne ce dernier point, déclare le premier ministre, je veux seulement dire que je trouve assez difficile de croire à cette accusation, lorsque je vois cette grande tour démocratique que la France adopte exactement la même attitude et la même décision.

## L'ASSASSIN DE JUGUET, L'ITALIEN RESIALE, AVAIT-IL UN COMPLICE ?

Paris, 28 mars. — M. Marchat, juge d'instruction, a interrogé en présence de son avocat, M. Naud, l'Italien Giuseppe Resiale, le meurtrier du cycliste Victor Juguet, dont le cadavre fut découvert dans une malle à l'hôtel Marengo, rue Saint-Honoré, le 17 janvier dernier.

L'autoptiche faite par le docteur Paul a révélé que Juguet était mort d'un coup de couteau qui lui sectionna la gorge, mais d'un coup violent qui lui avait fracturé le crâne.

« J'étais ivre, a déclaré Resiale et nous nous sommes disputés dans la chambre de Juguet au sujet d'une femme. Il m'a frappé avec une bouteille, mais je la lui ai arrachée des mains et à mon tour, je l'ai frappé à la tête. Quant au coup de couteau, je ne sais pas qui le lui a donné. Resiale a répété une fois de plus qu'un de ses amis nommé « Néné » avait assisté à la scène, mais qu'il ne se rappelle pas exactement quel rôle il avait joué. Les recherches se poursuivent pour identifier ce mystérieux « Néné » et toutes-fois il existe.

# DERNIERE HEURE

## M. Chamberlain a développé devant la Chambre des Communes les raisons qui ont poussé le gouvernement britannique à reconnaître Burgos

### Et il a communiqué un message du général Franco qui affirme :

« L'Espagne n'est pas disposée à accepter une intervention étrangère quelconque susceptible de compromettre sa dignité ou de diminuer sa souveraineté. »

Londres, 28 février. — Aux Communes, le leader travailliste, M. Attlee, a ouvert le feu des interpellations sur la reconnaissance « de jure » du général Franco. Il lit le texte d'une motion de censure contre le gouvernement. Il reproche vivement à la ligne de conduite au premier ministre, il l'accuse même d'avoir agi comme un dictateur imposant ses volontés au grand conseil fasciste.

L'opposition applaudit, mais la majorité gouvernementale fait une chaine de réus ovatois à M. Neville Chamberlain. M. Attlee lui demande pourquoi il reconnaît un gouvernement qui, selon lui, viole le droit international. Comme il ajoute qu'il poignarde dans le dos des défenseurs héroïques de la démocratie, les opposants applaudissent, tandis que les gouvernements restent cordialement et M. Attlee de conclure que « le peuple anglais veut bien défendre la France, mais pas la France des réactionnaires ». (Protestations gouvernementales.)

Le premier ministre, très applaudi sur les bancs conservateurs, répond à M. Attlee et s'étonne des attaques personnelles dont il vient d'être l'objet. Il évoque ses vingt années de présence au Parlement et prend à témoin ceux qui le connaissent pour affirmer qu'il est incapable d'essayer de tromper la Chambre ou d'écrire un débat même s'il s'agit d'un sujet embarrassant pour le gouvernement.

Faisant allusion aux déclarations de M. Daladier à la Chambre française, M. Chamberlain lit le texte en question et fait observer qu'il y est fait allusion non point à une décision mais à une « expression d'opinion ».

« Nous savons très bien, dit-il, qu'il est tout à fait impossible pour nous d'exiger des conditions, à moins que nous nous ne soyons prêts à faire la guerre. Le premier ministre affirme que le gouvernement se, d'ailleurs, obtenu des assurances répétées » en ce qui concerne l'intégrité et la souveraineté de l'Espagne. Ce n'est que pour la question des représailles que le gouvernement a cru devoir demander à Burgos de réaffirmer les assurances déjà données auparavant.

« Nous avons demandé avec force au général Franco, qu'il n'y ait pas de représailles générales », déclare M. Chamberlain, pas de représailles pour ce qu'on peut appeler des délits politiques ; nous avons ces assurances.

## Un document capital : un message de Burgos contenant des assurances formelles du chef nationaliste

Le premier ministre lit à la Chambre un télégramme reçu de Burgos le 22 février et affirmant que l'Espagne nationaliste a gagné la guerre et qu'il incombe désormais au vaincu de se rendre sans conditions.

« Le patriotisme et la générosité du général Franco dont il a donné de si nombreux exemples dans les territoires libérés, poursuit M. Chamberlain analysant le télégramme de Burgos, de même que l'esprit d'équité et de justice qui inspire tous les actes du gouvernement nationaliste, sont une garantie sérieuse pour tous les Espagnols qui ne sont pas des criminels. »

M. Chamberlain déclare que le message de Burgos rappelle que les tribunaux appliquent les lois et la procédure en vigueur avant le 18 juillet 1936. Enfin, le gouvernement nationaliste affirme que l'Espagne n'est pas disposée à accepter une intervention étrangère quelconque susceptible de compromettre sa dignité et de diminuer sa souveraineté.

« Le premier ministre concluant son discours, déclare que l'Angleterre ne crée pas un précédent. »

« Si, dit-il, nous nous étions abstenus de reconnaître le gouvernement du général Franco, les sais pas combien de temps se serait passé avant que nous nous trouvions isolés. La situation de la France est exactement la même que la nôtre. Je déclare à la Chambre que la reconnaissance est un acte formel qui rend nos relations avec le gouvernement Franco conformes à la réalité. »

## Une prochaine cessation des hostilités

« Ce qu'il faut maintenant, c'est la cessation des hostilités. (Ovations.) Nous ferons avec joie tout ce qu'il est possible de faire pour aider à conclure un armistice en vertu duquel des discussions pourraient avoir lieu entre les représentants des deux parties. »

« J'espère qu'il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que nous apprenions que les armistices a été conclu. Une fois que la bataille aura cessé, nous espérons que tous les Espagnols s'uniront pour réparer les ruines, penser les blessures qui ont été infligées et construire ensemble un pays heureux et prospère, digne de leur passé glorieux. »

## M. Eden approuve le Premier Ministre

Après de nouvelles critiques formulées par sir Archibald Sinclair, leader de l'opposition libérale, M. Eden intervient pour approuver la décision du gouver-

## Pour la liberté des journalistes envoyés au Vatican

Une démarche de l'ambassadeur de France auprès de la chancellerie pontificale

Paris, 28 février. — M. Charles Bérard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, se rendra à la chancellerie pontificale à l'attention du Sacré Collège des cardinaux sur les obstacles apportés au libre exercice du journalisme par le gouvernement italien qui empêche de nombreux correspondants étrangers de pénétrer à la Cité du Vatican.

M. Bérard a attiré encore l'attention du Sacré Collège sur les obstacles mis par le même gouvernement aux transmissions de T.T.T. des journalistes étrangers.

## Trois élections législatives auront lieu le 26 mars

Paris, 28 février. — Les élections de la première circonscription de Saint-Denis (Côte-du-Nord) ont été convoquées pour le dimanche 26 mars, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Michel, élu sénateur.

Sont aussi convoquées pour le dimanche 26 mars, les élections de la première circonscription de Marseille à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Tasso, élu sénateur et les élections de la circonscription de Marignac (Charente-Inférieure) pour élire un successeur de M. William Bertrand, devenu sénateur.

## C'est la Cour pénale fédérale qui jugera l'Espionne Italienne Virginia Gapt

Berne, 28 février (de l'Agence Télégraphique Suisse). — Dans sa séance de mardi matin, la Cour fédérale a été convoquée pour le dimanche 26 mars, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Michel, élu sénateur.

Sont aussi convoquées pour le dimanche 26 mars, les élections de la première circonscription de Saint-Denis (Côte-du-Nord) ont été convoquées pour le dimanche 26 mars, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Michel, élu sénateur.

« Les recherches préliminaires ont fait constater que l'inculpée principale et un autre personnage se sont procurés, dans une fabrique, des plans relatifs à un objet qui doit être tenu secret, dans le cadre de la défense nationale. Virginia Gapt portait ces plans sur elle, lors de son arrestation à la frontière, alors qu'elle se rendait en France, le 18 décembre 1938. »

## Châlons, un tirailleur marocain tue un de ses camarades, puis se suicide

Châlons-sur-Marne, 28 février. — Le caserne du 6<sup>e</sup> tirailleur marocain, à Châlons-sur-Marne a été la nuit dernière le théâtre d'un drame qui a fait deux victimes. Vers une heure du matin, un Marocain, Mohamed Ben Hamada, a tiré vers un local où couchait son compatriote Ahmed Ben Aberhaman. Armé d'un mousqueton, il s'approcha doucement de son camarade et lui tira une balle dans la tête. Le meurtrier refusa la porte et fut tué net d'un coup de feu en plein cœur.

On croit qu'il s'agit d'un drame de la jalousie.

## Le gouvernement américain n'a pas l'intention de changer la teneur en or du dollar

Washington, 28 février. — Témoinnant devant la Commission des monnaies de la Chambre qui examine la proposition tendant à proroger les pouvoirs qu'a le président de changer la teneur en or du dollar et à maintenir jusqu'à 15 janvier 1941, l'existence du fonds de stabilisation des changes, M. Morgenthau, secrétaire d'Etat aux Finances, a souligné que le gouvernement n'avait pas l'intention de changer la teneur ou présentement à moins d'urgence. Il a marqué, d'autre part, qu'il serait imprudent pour les Etats-Unis de se lier les mains en fixant d'une façon permanente la valeur du dollar en or, au moment où aucune autre nation importante n'a encore pris pareille mesure.

## Les directeurs faillis du « Lloyd de France » sont condamnés à la prison

Paris, 28 février. — La 9<sup>e</sup> Chambre de la Cour a rendu, mardi, son arrêt dans la faillite du « Lloyd de France », société d'assurances qui était dirigée par les trois frères Haas et par M. Moïse Dix, faillite qui fut prononcée par le Tribunal de commerce de Paris, le 5 novembre 1935. Ce tribunal avait prononcé des condamnations contre lesquelles les intéressés avaient fait appel.

La Cour n'a retenu que l'abus de confiance et a prononcé les condamnations suivantes : Robert Haas : deux ans de prison avec sursis et 3.000 fr. d'amende.

Moïse Dix, 18 mois de prison, 2.000 fr. d'amende.

René et André Haas, 2 ans de prison et 3.000 fr. d'amende.

La Cour a délivré un mandat d'arrêt contre René et André Haas, qui ont été arrêtés sur-le-champ, à l'audience.

Le syndic de la faillite, M. Méquy, qui représentait les créanciers du « Lloyd », a obtenu 7.500.000 fr. à titre de remboursement.

Une autre partie civile, la « Compagnie Industrielle et Commerciale », a obtenu 8 millions de dommages-intérêts.

## Revue du marché de New-York

New-York, 28 février. — Bien que les incertitudes entourant la situation internationale semblent s'atténuer, le marché de Wall Street, l'accumulation récente d'émissions jugées encourageantes ne fait pas prévoir un marché de Wall Street qui soit susceptible de dépasser le niveau de la semaine dernière.

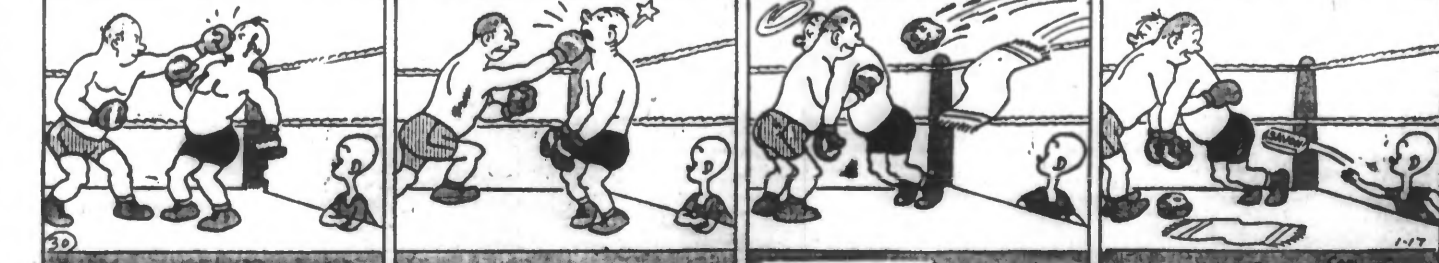
En fin de séance, des rumeurs ont été faites qui ont influencé le marché, mais elles n'ont pas eu de conséquences importantes. Les déclarations de M. Morgenthau faisant prévoir une nouvelle révision fiscale susceptible de favoriser le marché, ont été considérées comme positives.

En fin de séance, des rumeurs ont été faites qui ont influencé le marché, mais elles n'ont pas eu de conséquences importantes. Les déclarations de M. Morgenthau faisant prévoir une nouvelle révision fiscale susceptible de favoriser le marché, ont été considérées comme positives.

## LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD

- 1. Un portefeuille d'une valeur de..... 50.000 fr.
- 2. Un portefeuille d'une valeur de..... 20.000 fr.
- 3. Un portefeuille d'une valeur de..... 10.000 fr.
- 4. Un portefeuille d'une valeur de..... 5.000 fr.

Prix du billet à UN FRANC



LES AVENTURES D'HENRI

Après l'éponge et la serviette...